

LE CENDRE

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 30 MARS 2023
Date et heure de la séance : 5 AVRIL 2023 à 18 h 30

Nombre de conseillers municipaux : 29
Nombre de présents : 18
Absents avec procuration : 5
Absents : 6

Présents : Mme Jacqueline BOLIS - MM. Jean-Marc BRUSTEL - Jacques DUBOISSET - Thibaut FABRY - Pierre FERNAND - Mmes Margaux FOURTIN - Christelle GERMAIN - Adrienne LIBIOUL - Christel MARCHENAY - Aurélie MEJEAN-LAIRE - MM. Pierre MESURE - Sébastien MORIN - Mme Sylvie PARIS - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Hervé PRONONCE - Jean-François RAZAVET - Mme Karine VALLUY.

Absents avec procuration : M. Nicolas BERNARD procuration à Mme Jacqueline BOLIS - M. Ludovic DEPLAGNE procuration à M. Jean-Paul PRESLE - Mme Sabrina LARRIEU procuration à Mme Karine VALLUY - Mme Vanessa PASDELOUP procuration à Mme Adrienne LIBIOUL - M. Mickaël VAZ LAVRADOR procuration à M. Sébastien MORIN.

Absents : Mme Nastascia ACCOT - M. Damien BONJEAN - Mme Sandrine BONNET - MM. Florian CATINOT - José MAGALHAES - Mme Valérie MONTEIRO.

Secrétaire de séance : Mme Karine VALLUY.

Président de séance : M. Hervé PRONONCE.

N° 23/04/05/016

OBJET : Attributions de subventions de fonctionnement et/ou de subventions exceptionnelles aux associations, coopératives scolaires et organismes sociaux.

La commission municipale « vie associative et sportive, cohésion et communication » réunie le 27 mars 2023, s'est prononcée favorablement, pour chacune des subventions de fonctionnement et des subventions exceptionnelles aux associations, coopératives scolaires et organismes sociaux. Le Conseil Municipal est maintenant invité à valider les propositions de la commission par l'attribution des subventions indiquées dans les tableaux ci-dessous :

① Subventions de fonctionnement,

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

Associations	Propositions de la commission pour 2023
ACPG CATM OPEX	250 €
AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS LE CENDRE/ORCET	1 300 €
APEI LOUIS ARAGON	350 €
APEI NOM D'UN BARBUSSE	350 €
BROCANTE CENDRIOUSE	500 €
CARREFOUR DE LA DANSE	400 €
CAT NAT COURNON LE CENDRE	200 €
CENTRE DE LOISIRS	1 500 €
COMITE DE JUMELAGE LE CENDRE/MURCA	200 €
DON DE SANG BENEVOLE LE CENDRE	500 €
FA LE CENDRE FOOTBALL	9 000 €
FEMMES ELUES DU PUY DE DOME	55 €
FNACA LE CENDRE	250 €
LE FUSIBLE	100 €
LE GALENJA	500 €
GROUPEMENT DE L'AUZON	3 500 €
LA JOIE DE VIVRE	400 €
LE CENDRE ARTISANS ET COMMERCANTS (Le Cendre en vie)	5 000 €
LE CENDRE AUTREFOIS	300 €
LE CENDRE BASKET	3 500 €
LE CENDRE EN COULEURS	300 €
LE CENDRE INITIATIVES	600 €
LE CENDRE TENNIS CLUB	800 €
MAGIC	1 000 €
ORCHESTRE D'HARMONIE LE CENDRE	2 100 €
OPPIDUM DU JEU	500 €
OS LUSITANOS	200 €
PAPYS PETANQUE 2000	200 €
PETANQUE 2000	900 €
RASED HENRI BARBUSSE	300 €
LES RENDEZ VOUS DE LA DANSE	400 €
TENNIS DE TABLE LE CENDRE	700 €
VOISINS DU GRAND CHAMP	200 €

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX COOPERATIVES SCOLAIRES

	Propositions de la commission pour 2023
MATERNELLE HENRI BARBUSSE	1 900 €
MATERNELLE LOUIS ARAGON	1 900 €
PRIMAIRE HENRI BARBUSSE	2 250 €
PRIMAIRE LOUIS ARAGON	2 250 €

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR LE RAM ET LE CCAS

	Propositions de la commission pour 2023
Relais Assistantes Maternelles (RAM)	33 480 €
CCAS	169 202 €

② Subventions exceptionnelles,

Associations	Objet de la demande de subvention	PROPOSITIONS DE LA COMMISSION POUR 2023
APEI LOUIS ARAGON	Participation à l'achat de matériel	350 €
COOPERATIVE ARAGON MATERNELLE	Mobilier / Festival Puy de Mômes	757 €
COOPERATIVE ARAGON ELEMENTAIRE	Festival Puy de Mômes / Prix des incorruptibles	534 €
COOPERATIVE BARBUSSE MATERNELLE	Projet CPIE / Sortie Jean Pellez	565 €
COOPERATIVE BARBUSSE ELEMENTAIRE	Festival Puy de Mômes / Voyages / Prix des incorruptibles	9 836 €
FOIRE GOURMANDE	Organisation de la Foire Gourmande 2023 :	1 350 €
LE CENDRE TENNIS CLUB	Galaxie TENNIS (compétitions jeunes) / Tennis dans les écoles	1 000 €
OPPIDUM DU JEU	Festival aux pays des jeux 2023	1 000 €

TENNIS DE TABLE LE CENDRE	Initiation au TT dans les écoles + Tournoi /Actions de formation	1 200 €
VIVRE AUX PANDIERES	Organisation d'un week-end rando découverte	200 €
APEI NOM D'UN BARBUSSE	Aide aux actions organisées	150 €
CENTRE DE LOISIRS	Aide au renouvellement de matériel	500 €
COMITE DE JUMELAGE	Aide au déplacement à Murça	400 €
FA LE CENDRE FOOTBALL	Participation aux frais liés à la présence d'une équipe 1 en R1	3 500 €

Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME.

La Secrétaire de Séance,



Karine VALLUY



Le Maire,

Hervé PRONONCE

ACTE EXECUTOIRE

Publié le 11 AVR. 2023
Reçu en préfecture le 11 AVR. 2023

La Directrice Générale des Services,



Caroline SOULIGOUX.

La présente délibération peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture et de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.